

LYCEE VICTOR HUGO

Besançon

DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE

Lundi 1^{er} décembre et samedi 6 décembre 2003.

SYNTHESE DES QUATRE ATELIERS

QUESTION 2

QUELLES DOIVENT ETRE LES MISSIONS DE L'ECOLE, A L'HEURE DE L'EUROPE ET POUR LES DECENNIES A VENIR ?

Constats:

Instruction ou Education:

L'enseignement unique dispensé dans les collèges et la première année de lycée n'est pas un succès.

L'approche uniforme laisse de côté de nombreux élèves. Les jeunes exclus peuvent cependant s'en sortir s'ils ont acquis, principalement dans le milieu familial, une culture d'ouverture et d'apprentissage. A l'heure actuelle, 7% des élèves sortent du système scolaire sans aucune qualification, et 15% des élèves ne valident pas leur passage dans le secondaire. L'école a du mal à déceler les élèves en difficulté assez tôt et à gérer les problèmes particuliers. Dans le cadre du collège unique, les élèves n'ont pas d'alternative possible à l'enseignement qui leur est prodigué.

Le problème dépasse le cadre de l'école, c'est un problème de société: les parents veulent que leur enfant suive la voie dite normale.

Il y a un refus généralisé du retard avec refus du redoublement ou des formations alternatives.

Pour un grand nombre d'élèves en difficulté, le problème est tout d'abord familial, avec une démission ou une absence des parents.

Dans ces cas, le rôle de l'école est de détecter les problèmes et de les signaler en renvoyant la responsabilité vers les parents et d'autres acteurs extérieurs (psychologues, éducateurs, justice, ...). Ces relais existent mais sont trop peu mis en oeuvre. Il faut plus de moyens à l'école pour faire le lien avec ces relais externes. On peut dans bien des cas résoudre les problèmes en responsabilisant les élèves en échec. Il faut que ceux-ci se sentent utiles et valorisés. Cela demande une structure adaptée qui n'existe pas à l'heure actuelle au sein de l'école. Actuellement, les relais externes sont mobilisés dans l'urgence quand il est déjà trop tard.

Formation du citoyen Européen:

L'Europe fait peur ! Probablement, l'introduire dans l'enseignement permettrait de réduire cette peur.

L'école n'a à l'heure actuelle pas les moyens ou les priorités pour permettre de combattre cette peur. En première, le nouveau programme d'histoire-géographie y fait une grande place : qui en fait partie, les étapes de constitution, les valeurs qui la fondent, ...

Mais de moins en moins d'heures sont attribuées à l'histoire-géographie ...

Il faut apporter une connaissance plus concrète par davantage d'échanges.

Mais avec quels moyens financiers ? Qui doit payer ? Les parents ? L'état ? Et qui accompagne ? les professeurs pendant leurs vacances ? Des parents, pour renforcer « l'équipe éducative » ?

Dans l'organisation actuelle des voyages, il manque une dimension humaine, des liens, des contacts. L'accent est trop mis sur la culture.

L'échange est très difficile à créer, à garder. Il est basé très souvent sur une relation interpersonnelle.

La comparaison avec d'autres pays Européen montre que la France est peu active en la matière...

L'apprentissage des langues étrangères est un réel problème en France. Constat partagé d'une grande inefficacité.

Le baccalauréat contrôle par des épreuves écrites (moins coûteux)... et la communication entre habitants de pays différents ?

Propositions::

La **mission** première de l'école est *l'instruction*. L'éducation ne saurait être le mission première, au risque de voir les parents "démissionner".

Elle doit dispenser un enseignement apte à fournir un minimum de socle commun de culture générale. Cependant cette culture doit aussi être différenciée et elle doit apporter une sensibilisation à la vie de l'entreprise.

Mettre en œuvre un enseignement différencié : un socle fondamental pour tous, et un cursus différencié, se construisant autour des aptitudes et envies de chacun.

Multiplier les passerelles entre les divers cursus.

Eviter de créer des ghettos: les différentes formations doivent être présentes au sein d'un même établissement.

Cependant l'école doit aussi participer à *l'éducation*.

Augmenter les moyens en personnel d'encadrement pour ne pas laisser les enseignants seuls face aux problèmes de certains élèves.

Etablir des relais avec les institutions extérieures.

Prévoir des cellules renforcées dotées de moyens d'action au sein des écoles.

Langues étrangères: il faut en apprendre au moins une très bien.

L'anglais est à enseigner en priorité.

L'enseignement d'une seconde langue doit être repoussé au lycée.

Réformer les épreuves du baccalauréat: opter pour un oral significatif de 20 minutes.

Voyages et sorties ont un effet positif sur le groupe des élèves, et avec les enseignants

Prévoir des moyens financiers pour les ouvrir à tous les élèves.

Prévoir 2 semaines dans l'année pour les voyages et sorties.

Limiter la responsabilité civile et pénale des personnels.

Alléger les contraintes administratives.

Il semble important de réaffirmer **le lien** entre les *parents* et les *enseignants*.

Donner, dès le plus jeune âge, un petit travail à faire à la maison chaque jour.

QUESTION 8

COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ELEVES ?

Le constat

Toute acquisition de nouvelles compétences nécessite travail, discipline, persévérance. Les élèves doivent faire face à cette réalité durant toute leur scolarité, mais également dans le cadre d'activités « extérieures », sportives ou artistiques. Un haut niveau d'engagement n'est possible que si le plaisir d'apprendre est là. Ce plaisir est fortement lié à la sensation de progresser, mais notre système éducatif ne semble pas valoriser suffisamment les efforts de l'élève et les progrès qu'il accomplit.

Les origines du manque de motivation et de travail

- **Les liaisons entre niveaux**

Souvent, les difficultés existent dès l'école primaire, en particulier à cause du manque d'apprentissage systématique et du manque d'exercices de mémorisation. Ces difficultés s'intensifient au collège qui cristallise de nombreux problèmes (méthodes d'apprentissage différentes, discipline, relations entre professeurs et élèves).

On note également une difficulté spécifique en début de classe de seconde ressentie aussi bien par les élèves que par leurs parents. L'enseignement dispensé au lycée est essentiellement abstrait et les productions scolaires attendues ne se limitent plus à de simples restitutions de savoir, mais à un apprentissage de nouvelles compétences conduisant l'élève vers une plus grande autonomie. La distinction Apprendre/Travailler n'est pas suffisamment explicitée.

- **Les effectifs surchargés**

Dans une classe trop lourde, l'élève ne trouve pas sa place et ne peut exister en tant qu'individu. En ce qui concerne l'apprentissage des langues, ce handicap est d'autant plus accentué. Le soutien en petits groupes est très profitable aux élèves faibles mais motivés et travailleurs. Pour ceux qui éprouvent de grosses difficultés, une réflexion et une formation pédagogique accompagnée de moyens s'imposent.

- **Une hiérarchisation des filières**

Les acteurs du système éducatif et certains parents hiérarchisent les filières proposées dans les lycées et les différents baccalauréats. Il en résulte une dévalorisation des filières technologiques STT, STI et des filières professionnelles.

- **Un panel d'options et de spécialités complexe et mal perçu**

La réforme des lycées mise en œuvre à partir de 1992 a installé une structure de filières complexes avec une multiplication des options et des spécialités. L'ensemble est trop peu lisible pour les élèves et les parents, d'autant plus que le dispositif est généralement biaisé : classes de niveau, préparation à des enseignements supérieurs spécifiques, ...

Il s'avère que les élèves qui travaillent dans le seul but d'avoir leur baccalauréat pour s'engager dans une formation professionnelle réussissent moins bien que ceux qui apprennent par goût, sans nécessairement avoir un projet ou une perspective particulière. D'où la nécessité de travailler sur la motivation des élèves pour les disciplines enseignées.

Les propositions

1. Moyens renforcés, dispositifs individualisés

La proposition première est la réduction des effectifs qui donnera à l'élève toute sa place et à l'enseignant la capacité d'une relation humaine indispensable pour obtenir la motivation des plus réticents. L'apprentissage des langues, en particulier, nécessite des effectifs beaucoup plus réduits.

En termes de crédits et de formation, les deux cycles qui précèdent le lycée sont prioritaires. Les groupes de modules et d'aide individualisée en seconde doivent être maintenus. Ces espaces sont indispensables pour mettre en œuvre une pédagogie différenciée et permettre à certains élèves en difficulté de changer la mauvaise image qu'ils peuvent avoir d'eux-mêmes. Il s'agit là de transformer l'école contrainte en école-chance.

En particulier, à l'entrée en Seconde, nous proposons la mise en place d'un trimestre de transition. L'objectif est d'amener progressivement les élèves issus du collège à acquérir de nouvelles méthodes et un nouveau positionnement par rapport aux apprentissages : prise de notes, travaux personnels à partir du cours, accès à la documentation, auto-évaluation, ... Un renforcement du travail en équipe pédagogique, le tutorat sont des moyens à privilégier.

2. Recherche et valorisation des formes d'excellence

Chez l'élève, le système éducatif doit veiller à ce que l'élève se forge une image positive, tout en demeurant réaliste. Des bilans individuels de situation scolaire peuvent être mis en place.

Au sein de chaque filière, une identification claire et une affirmation non ambiguë du pôle d'excellence central sont nécessaires. Avec une définition des profils scolaires adaptés et des finalités mieux explicitées, beaucoup de désillusions peuvent être évitées.

Dans une économie en profonde mutation, les compétences évoluent et de nouveaux métiers apparaissent. Une documentation présentant objectivement les cursus de formation s'impose. Il faut privilégier les rencontres professionnels-élèves et les contacts avec les anciens élèves du lycée.

3. Redéfinition de l'organisation des enseignements

Il faut à tout prix éviter l'émiettement des enseignements et la trop grande diversité des modalités d'apprentissage. Les horaires hebdomadaires consacrés aux enseignements fondamentaux sont devenus insuffisants. Par ailleurs, les élèves ont trop tendance à faire des choix ou à se disperser. L'année scolaire pourrait être découpée en trois ou quatre cycles. L'objectif assigné à chacun d'eux serait alors l'acquisition d'un ensemble de compétences dans un champ disciplinaire ou de compétences communes à plusieurs champs disciplinaires.

Remarque

Le souhait est formulé de voir ces propositions vraiment considérées et non pas détournées pour mettre en place des réformes déjà décidées ...

QUESTION 16

QUELLES RELATIONS ETABLIR ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE – EN PARTICULIER ENTRE PARENTS ET PROFESSEURS ET ENTRE PROFESSEURS ET ELEVES

1 – RELATIONS ENTRE LES PARENTS ET LES PROFESSEURS

Le constat

Les relations entre parents et enseignants sont insuffisantes, et lorsqu' il y a relations, celles-ci sont souvent insatisfaisantes de part et d'autre.

Les enseignants déplorent un manque de participation des parents, et les parents ont « peur de déranger » les enseignants ? Ce qui, effectivement a pour résultat un manque de participation des parents à la vie de l'établissement. D'ailleurs, on note une baisse importante de l'implication des parents au lycée, par rapport au collège ou à l'école élémentaire.

Ce manque de participation vient du fait que les parents ne se sentent pas toujours à l'aise dans le système éducatif. L'institution au représente un lycée apparaît au parent non initié comme une lourde machine, pour laquelle il ne possède pas le mode d'emploi.

De ce fait, le parent ne sait pas toujours si son enfant est ou non en difficulté. Où commence la difficulté ? Comment l'identifier ?.

Les horaires de conseil de classe ne sont pas adaptés aux parents qui travaillent dans la journée. Par contre, ils conviennent aux élèves.

Le manque de communication entre parents et enseignants est un constat très fort qui embarrasse les uns et les autres, sachant que tous demandent que cette communication soit non seulement possible, mais puisse faire l'objet de réflexions.

PROPOSITIONS

Pour permettre aux parents d'être situés dans le système éducatif, comme le demande la circulaire du 5 Juillet 2001, relative aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement en direction des parents, il est préconisé de donner aux parents un statut de représentant de parents d'élèves, au même titre que l'élue, pour se rendre disponibles, et être présents au conseil de classe..

Il faudrait trouver une méthode capable d'instaurer une réaction rapide de part et d'autre, pour résoudre la gestion des problèmes, et pour cela instituer une possibilité de ligne téléphonique parent/professeurs, par ex.

De même, et afin de « démythifier » l'enseignant vis-à-vis de certains parents qui n'ont pas toujours de bons souvenirs de leur propre parcours scolaire, instaurer une relation conviviale par l'intermédiaire de visite de l'école en début d'année, et connaissance des enseignants avant que ne se révèle la première difficulté .

En fin, une demande très large de débats réguliers entre parents et enseignants émerge véritablement.

II – RELATION ENTRE LES ELEVES ET LES PROFESSEURS

La relation entre les élèves et les professeurs est plus facile qu'avec les parents, ceci du fait qu'ils se voient souvent. Les difficultés se situent plutôt au niveau du travail et de la méthode.

Les raisons du manque de méthode et de travail :

- le manque d'autonomie de l'élève (surtout à l'entrée au lycée : 2nd et début de 1^{ère}), il se sent déstabilisé quant à l'attente de cette autonomie.
- La difficulté d'acquérir une méthode de travail
- La difficulté des parents qui ne se sentent pas suffisamment instruits pour suivre leur enfant
- le manque de règle inculquées par les parents.

PROPOSITIONS

- Rendre une place plus confortable à l'élève au lycée en améliorant la communication ente parents et professeurs, ne pas exiger de lui plus d'autonomie qu'il n'est capable de supporter,
- Redéfinir plus fréquemment les exigences du lycée en matière de travail et de méthode, proposer à des élèves qui ne savent pas travailler des structures (une salle d'étude encadrée) où il puisse trouver un soutien autre que celui du professeur, où il pourrait travailler avec d'autres élèves « tuteurs ».
- Rassurer les parents sur l'aide et le soutien qu'ils peuvent apporter à leurs enfants (toujours dans l'esprit d'une meilleure connaissance de l'établissement et du personnel).

III – RELATIONS AVEC LES AGENTS – ATOSS

Le constat est fait, d'emblée, et selon les textes, que les agents, ont de par leur présence dans tous les endroits de l'établissement, un rôle éducatif vis-à-vis des élèves. Ce rôle est à affirmer et/ou à maintenir selon que les agents soient très présents ou très en retrait. Les élèves du débat disent ne pas connaître ou très peu les agents qui, pour ces élèves ont un rôle essentiellement de tâches ménagères.

PROPOSITIONS POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES UNS ET DES AUTRES

- Une journée d'accueil entre parents, élèves, enseignants, ATOSS (administratifs, techniciens, ouvriers de service et de santé) permettrait une meilleure connaissance, ainsi qu'une découverte très rapide avec mise en contact directe de l'agent et de l'élève, par exemple, découverte de la profession, le cuisinier pourrait faire connaître sa cuisine.
- L'heure de vie de classe pourrait être le moment et l'endroit pour faire venir l'agent, et le connaître, il pourrait lui aussi, faire valoir ses devoirs et ses droits dans sa professions, et ses attentes en matière d'élèves.
- Le règlement de l'établissement pourrait être lu à une classe par les agents ?.

QUESTION 19

QUELLE AUTONOMIE POUR LES ETABLISSEMENTS ?

Le groupe n'a pas débattu du projet actuel de la décentralisation. Il a constaté que la précédente décentralisation –des moyens- avait eu des effets globalement bénéfiques, malgré quelques réserves portant sur la possible inégalité entre établissements, régions ... Dans la situation actuelle, la formation professionnelle initiale des personnels n'est pas satisfaisante.

L'autonomie n'a de sens que dans des établissements à taille humaine :

- 500 élèves en collège,
- 1 000 en lycée.

Trois grands sujets abordés :

A Le projet d'établissement (PE).

Elément clé de l'autonomie, il apparaît nécessaire d'en préciser le concept pour le rendre plus fédérateur et plus efficace.

Sa finalité doit être : "maximaliser les réussites pour tous".

Elaboré par l'ensemble de la communauté, il pourrait s'articuler autour des trois volets :

- La gestion de l'établissement ,
- L'enseignement des disciplines,
- L'éducation aux valeurs humaines,

en prenant en compte l'environnement (culturel, économique,..) de l'établissement de manière à en accroître la visibilité vis à vis des acteurs locaux (institutions, associations, entreprises..).

A titre d'exemple, il est proposé :

- la création d'exercices, dans les matières scientifiques, dont le contexte, ouvre l'étudiant aux valeurs humaines (entraide, partage...)
- des débats et sensibilisations, dans les matières littéraires (unité humaine au travers de la diversité des cultures, races ,religions...)
- en sciences naturelles, une sensibilisation aux problèmes d'environnement, au respect de la Vie sous toutes ses formes...

Risque signalé : un contournement accru de la carte scolaire dû à la différenciation des établissements

Sa rédaction doit s'attacher à CLARIFIER, PRECISER, EVALUER :

- clarifier les objectifs sur lesquels l'établissement doit communiquer à l'interne et à l'externe
- les préciser, y associer des critères de réussite et des moyens de mesure, quantifier les moyens nécessaires à leur réalisation
- planifier les démarches d'évaluation, d'actualisation du PE

Deux préoccupations à prendre en compte :

- donner à la communauté et aux acteurs le temps nécessaire à ce travail
- veiller à l'équilibre des moyens donnés entre les disciplines.

B- L'évaluation des Etablissements.

Le groupe a décidé de laisser de côté l'évaluation des personnes, bien qu'il ait à en dire, mais cela ne semblait pas être le sujet.

L'évaluation doit porter sur les objectifs formulés dans le PE. Elle portera sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs dont l'analyse contribuera à faire évoluer le PE.

Elle sera réalisée par le CA, les différents personnels de l'établissement et par des auditeurs extérieurs dans le cadre de missions d'audit comme il s'en fait en **démarche qualité** pour les entreprises de service.

C Le Conseil d'Administration (CA)

Constats :

Sa composition est jugée pertinente, mais sa contribution au fonctionnement de l'établissement apparaît trop marginale. Ses réunions se résument souvent en des échanges d'informations et à l'enregistrement de décisions. Le chef d'établissement, de par sa fonction, ne doit pas être le président du CA. Par ailleurs, il est anormal que l'Intendant gestionnaire ne soit pas assisté d'un expert extérieur (commissaire aux comptes).

Propositions :

Elire le Président du CA en son sein.

Redéfinir le rôle du CA pour qu'il contribue pleinement à la vie de l'établissement.
